

Genre du véhicule Camion ou tracteur à sellette (châssis)	Marque de fabrication M A N	Type 26.320	Fiche d'homologation N° CH 3524 68
--	--------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur	M.A.N. MASCHINENFABRIK AUGSEURG NUERNBERG AG, D-8000 München / D		
Identification	"26.320 DF" sur la plaquette du constructeur (éventuellement désignations S ou T ou K : "225" devant le No du châssis tracteur à sellette		
Plaquette constr.	à droite, près de l'entrée tracteur		
N° du châssis	à droite, à l'avant, latéralement, sur longeron pont basculant)		
Ident. du moteur	"D 2530 M." à droite, à l'avant, latéralement sur le bloc, derrière pompe à eau (plaquette)		
Importateur princ.	ALFAG, Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, Bernstrasse 33, 8952 Schlieren		
Vehicule homologué	225-2450-2361	Signes fixes dans code du type	26.320 DF / 225

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	3 (AR= double)	Nombre de roues	10	Marque	M A N	Type	D 2530 M.
Direction	mécanique avec assistance hydraulique			Construction	V	Temps	4
Transmission	mécanique non synchronisée			Carburant	D	Position	avant
Nombre de vitesses	13	Entraînement	ess.dble AR; bloc.diffé	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	10
Frein de service *	air comprimé (largeur 2300 AV= air compr./hydraul.), 2 circuits, à exp.interne, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur les roues arrière			Alésage	125	Course	130
Frein auxiliaire	circuits AR + AV du frein de service			Cylindrée	15945	CV-impôt	81,21
Frein d'arrêt	à ressorts, s.ess.dble AR; pression de service + libér. de sec. par soupape 4 circ.; méc. à vis			Puissance en CV	320 DIN	à V/min	2500
Ralentisseur	sur échappement, non progressif			Bruit à proximité	97,5	dB(A) à V/min	2750 **)
Contrôle 2 circ.	partie hydraulique: contrôle niveau; lampes témoin séparées			Silencieux	1= 800x198x248 mm		***)
				Mesure des gaz	ECE-24, Bacharach 5,0		
				Déparasitage	-		

Carrosserie	cabine avancée			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vit.	tachygraphe	Poids à vide	s. bulletin pesage \$)		
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	de chaque côté	Charge utile			
Cale	2/375x200x210	Attelage	sur demande	Poids total	25000		
Antivol	-			Garantie fabr.	6000/6500 **)	10000/10000	26000
Nombre de places	t 2 / 3 av 2 / 3	centre	ar	Dimens. pneus	11,00 - 20	11,00 - 20	(Variantes
Dimensions \$)	int.	ext.	Empattements	Ply / bar	16 / 7,75	16 / 7,75	voir
Longueur	2300 ou 2500		+) /	Charge	6500	2x11500	remarques)
Largeur	2940		/ 1350	pour V max	105	105	
Hauteur				**)	valable pour largeur 2500 mm		
Porte à faux	lat.	Voies	av 2063 - 2111	Garantie poids remorquable avec frein			
	av	Voies	ar 1800 - 1848	Garantie poids remorquable sans frein			
	ar	Braquage	g d	Garantie poids de l'ensemble	42000		
Distance volant - vers l'avant du véhicule				Poids remorquable testé			
				Vitesse maximale selon le constructeur	99 km/h		
				Vitesse maximale testée			

5)

Equipement	CR ou HR ou HCR (E)
Feux de route	CR ou HC ou HCR (E)
Feux de croisement	A (E) dans CR/HC/HCR (E)
Feux de position	R-SI (E)
Feux rouges	R-SI (E)
Feux stop	AV (E)
Clignoteurs	av AV (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E)
Feux complément	
Eclairage plaque	1/ combiné
Essuie-glace	3/ balais avec/sans/lave-glace
Avertisseurs	1/ Klaxon CH 5 0701 01 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Camion ou tracteur à sellette	
Marque et type	M A N	26.320
Homologation		
N°	CH 3524 68	
Carrosserie		
Places	total 2 / 3	avant 2 / 3
Poids à vide	s. bulletin pesage	Carburant D
Charge utile	s. la carrosserie	CV-impôt 81,21
Poids total	25000	Cylindrée 15945

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Frein de service : circuit 1 = essieu double arrière
circuit 2 = essieu AV + frein à ressorts.
 - **) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 30,8 km/h, M6, iA 6,74 = 86,25 dB/A
ralentisseur = 47,5 km/h, M60D, 2500 t/min = 84 dB/A
 - ***) Insonorisation : partie inférieure du plancher de la cabine revêtue de matière absorbante;
rideaux de chaque côté, à l'avant, fixés aux longerons;
pour la cabine courte: partie ouverte à l'arrière obstruée par un couvercle fourni de matière insonorisante.
 - +) Empattements : 3475 mm 3875 mm 4525 mm 4875 mm 5175 mm
- §) Les dimensions, le poids, l'équipement et le braquage doivent être contrôlés à l'immatriculation;
les feux de gabarit sur le toit de la cabine doivent être débranchés;
contrôler la hauteur des clignoteurs AV latéraux.
- Les freins, le démarrage et les cales testés avec 26 t.
- A noter dans le permis de circulation: (pour largeur 2500 mm)
122 - autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;
le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Remplace FH CH 3524 68 du 6.6.78
Garantie essieu avant

(11.10.78)

Empattements

(17.01.79)

Munich, 17.-21.10.77/Zurich, 21.12.77/Frutigen, 6.6.78
Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules